VIRAGE

Pour une meilleure réussite de tous les élèves 1
Projet de Politique d'évaluation des apprentissages 2
Principes et lignes directrices de l'évaluation communes à la formation générale des jeunes, à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle 3
Témoignages 4

À la suite d'une série d'articles parus dans le journal La Presse et portant sur la réforme, le ministre de l'Éducation, M. François Legault, a voulu rappelé les éléments clés de la réforme de l'éducation.

Pour une meilleure réussite de tous les élèves

FRANÇOIS LEGAULT, ministre de l'Éducation

La réforme du curriculum entreprise cette année dans les écoles primaires du Québec ne vise qu'un objectif : améliorer la réussite de tous les élèves.

Les élèves du Québec qui réussissent bien, réussissent aussi bien sinon mieux que les élèves d'autres systèmes d'éducation comparables à travers le monde, comme en font foi leurs résultats aux épreuves pancanadiennes ou internationales. Mais trop d'élèves ne se rendent pas au bout de leur potentiel et de leurs talents, soit parce qu'ils ne sont pas suffisamment stimulés à l'école, soit parce qu'on leur impose une façon d'apprendre qui ne leur convient pas. Il faut tirer les conclusions de cette réalité. D'ailleurs, les attentes de la population à cet égard avaient été exprimées en 1995 aux États généraux sur l'éducation : revenir aux matières essentielles, relever le niveau culturel des apprentissages proposés aux élèves, rehausser les exigences scolaires, demander plus de rigueur dans l'évaluation et adapter nos programmes aux réalités d'aujourd'hui. Ce sont ces objectifs que nous atteindrons avec la réforme.

Bien sûr, les élèves continueront à apprendre à lire, à écrire et à compter. D'ailleurs, plus de temps sera consacré, tant au primaire qu'au secondaire, à l'apprentissage du français et à celui de la mathématique. En outre, un plus grand nombre d'heures d'enseignement seront consacrées à l'histoire tout le long du parcours scolaire.

Au-delà des apprentissages de base, l'élève doit aussi apprendre à vivre en société. L'école est souvent pour certains le premier milieu organisé qu'ils fréquentent : c'est donc un lieu d'apprentissage de la vie en société, de compréhension de l'équilibre qui doit exister entre les droits et les responsabilités, de partage de valeurs communes qui fondent la société. L'école doit former à la citoyenneté.

Ensuite, l'école doit améliorer ses façons de dispenser les connaissances. Une règle de grammaire bien mémorisée n'a aucune valeur si elle n'est pas bien utilisée dans une tâche d'écriture. Une formule mathématique n'a aucun sens si elle ne sert pas à résoudre des problèmes. Il faut développer tôt chez les élèves la capacité à utiliser leurs connaissances, dans toutes sortes de situations, et à réfléchir sur ce qu'ils font et comment ils le font : c'est ainsi qu'on structure l'apprentissage et qu'on arrive à maîtriser des compétences. C'est pourquoi les nouveaux programmes comportent trois ou quatre grandes compétences par matière, au lieu des milliers d'objectifs des anciens programmes. Loin de sacrifier les connaissances, les programmes par compétences leur donnent plutôt leur vrai sens. On le constate, on exigera beaucoup plus des élèves sur le plan intellectuel. Et cet enseignement plus concret nous permettra de mieux motiver nos enfants, notamment nos garçons qui forment les deux tiers des décrocheurs.

Meilleurs Vœux

En ce début d'année, je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'excellent travail que vous accomplissez et à vous offrir mes meilleurs vœux pour l'année que nous commençons.

Votre dévouement, votre compétence, votre enthousiasme et votre passion pour l'éducation nous ont permis de réaliser de grandes choses et je vous en remercie très sincèrement. En effet, ensemble — partenaires du réseau, enseignantes et enseignants et personnel des établissements scolaires — nous faisons des efforts pour mettre en œuvre la réforme et en assurer son succès.

À vous-mêmes et à vos proches, j'offre mes vœux de paix, de santé et de bonheur.

FRANÇOIS LEGAULT
Ministre de l'Éducation

2007-03496/

Enfin, les élèves devront faire des apprentissages généraux à travers toutes les matières : exercer une pensée critique, adopter des méthodes de travail adéquates, communiquer dans une langue de qualité, utiliser les ressources à sa disposition dont celles auxquelles donnent accès les technologies, travailler en équipe. Bref, tout ce qui fait une tête bien faite ... pour la vie.

Les programmes d'études n'ont pas été élaborés dans une tour d'ivoire, ni sous l'influence de gourous : au contraire, c'est plus de quatre cents enseignants et enseignantes, conseillers et conseillères pédagogiques, membres du personnel de direction et d'encadrement qui ont mis la main à la pâte, et ce, tant dans les secteurs privé et public que dans les réseaux anglophone et francophone. Des dizaines d'experts universitaires ont été consultés durant ces travaux et seize écoles ont validé, de façon expérimentale, la pertinence de ces programmes. Cela explique sûrement en partie l'accueil positif qui a été réservé par les milieux scolaires qui adhèrent aux fondements et aux objectifs de cette réforme. Soulignons que cette réforme était déjà entreprise dans plusieurs écoles qui n'avaient pas attendu le Ministère!

Lorsque l'on enrichit l'apprentissage, il faut ensuite procéder à une évaluation elle-même enrichie, plus complète, mais aussi plus juste : une évaluation qui reconnaît à chaque élève ses acquis et son rendement par rapport à un niveau attendu de compétences. Il n'y a là aucun nivellement par le bas. On devra en donner plus et en demander plus à ceux qui atteignent vite les niveaux ou les standards prévus. On devra aussi donner une aide immédiate à ceux qui éprouvent des difficultés et ne pas attendre qu'ils aient accumulé des retards insurmontables. C'est en pensant à ces enfants que j'ai réduit de façon significative le nombre d'élèves par groupe à l'éducation préscolaire et au premier cycle du primaire, en commençant par les écoles en milieu défavorisé.

Évidemment, l'évaluation est un jugement professionnel qui se fait de plusieurs façons ou à l'aide de plusieurs outils, mais qui demeure la responsabilité de l'enseignante ou de l'enseignant. Une fois ce jugement posé et après interprétation de toutes les informations disponibles sur les élèves, la communication aux parents, ou le bulletin, informera sur le développement des compétences de l'élève. Il continuera à y avoir quatre bulletins par année et je maintiens les exigences de clarté et de simplicité auxquelles doit répondre cette communication aux parents. Je fais confiance aux milieux scolaires et au personnel enseignant à cet égard, quitte à ce que des modifications soient apportées si nécessaire.

La mise en œuvre de cette réforme est accompagnée de l'élaboration de plans de réussite, un autre outil important pour faire réussir plus de jeunes. Par ces plans, chaque école du Québec fera un bon diagnostic de sa situation, se fixera des objectifs de réussite et identifiera des moyens de les atteindre. Cette démarche est exigeante principalement pour les enseignantes et enseignants et les directions d'école. J'en suis très conscient. Mais le personnel enseignant et les directions d'école, qui sont au cœur de la réforme et qui ont déjà fait la preuve de leur engagement et de leur professionnalisme, ont les capacités de maîtriser le changement plutôt que de le subir. Cela ne veut pas dire que nous ne ferons pas les ajustements qui pourraient être nécessaires, ni que nous ne continuerons pas à soutenir activement nos écoles dans l'implantation graduelle de la réforme.

La réforme du curriculum entreprise cette année dans les écoles primaires du Québec ne vise qu'un objectif : améliorer la réussite de tous les élèves. C'est ce défi que nous devons tous relever collectivement.

PASCALE SAUVÉ

Bulletins, notes, bilans, évaluations de fin de cycle, comparaison des résultats, ces mots sont sur toutes les lèvres depuis le début de l'année scolaire. Un sujet d'actualité qui suscite de nombreuses questions. Qu'advient-il de l'évaluation en ces temps de réforme pédagogique? Le ministère de l'Éducation a éclairci la question en présentant, hier, le Projet de Politique de l'évaluation des apprentissages qui sera soumis à la consultation auprès du milieu dès la fin novembre.

Le Projet de Politique d'évaluation des apprentissages est le résultat d'un processus, réalisé au cours de l'année 1999-2000, auquel ont participé nombre de représentants du milieu scolaire – directeurs des Services éducatifs, coordonnateurs, directeurs d'école, enseignants, conseillers pédagogiques, parents, représentants des universités et des unités concernées par l'évaluation au ministère de l'Éducation. Les collaborateurs provenaient autant du réseau privé que public, du secteur francophone qu'anglophone. Pour mener à bien l'élaboration de la politique, deux comités de travail ont été formés, un comité restreint et un comité élargi.

La politique s'adresse à la fois à la formation générale des jeunes, à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle. « Nous avons respecté les grandes orientations des différentes formations de l'éducation de façon à avoir une politique cohérente liée aux grandes orientations de la réforme de la formation des jeunes et des adultes, mais aussi à celles de la réforme qui a eu lieu, il y a quelques années, en formation professionnelle », précise la directrice à la Direction de la formation générale des jeunes, Margaret Rioux-Dolan.

« Il y a trois grandes périodes qu'on peut considérer en évaluation des apprentissages », soutient la directrice. D'abord, l'évaluation des connaissances – qui a duré jusqu'en 1970 pour la formation professionnelle, 1973 pour la formation générale des adultes et 1981 pour la formation des jeunes. « On parlait à ce moment d'évaluation des connaissances, on évaluait l'acquisition des connaissances qui étaient prescrites dans le programme », explique la directrice. Les résultats étaient alors établis par rapport à la performance des jeunes comparée à leur groupe. Cette évaluation conduisait à une sanction des études assumée conjointement par les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation.

La deuxième période est celle de l'évaluation de l'atteinte des objectifs d'apprentissage fixés par le programme, qui a débuté après les années 70 pour la formation générale des adultes et la formation professionnelle, et après 1980, pour la formation générale des jeunes. « C'est au moment où la Politique d'évaluation des apprentissages a été adoptée par le Ministère. À ce moment – et nous sommes encore dans ce mouvement-là – l'évaluation des apprentissages a fait l'objet de plus de rigueur et de justice. L'interprétation des résultats se faisait d'après les seuils de réussite identifiés dans les programmes, donc à référence critérielle. » La responsabilité de l'évaluation des apprentissages de l'élève pour la sanction des études était partagée par les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation.

La troisième – et l'actuelle – période : l'évaluation des compétences. La Formation professionnelle a déjà mis en branle cette évaluation dans les suivis de la réforme de 1986. La Formation générale des jeunes et la Formation générale des adultes s'engagent présentement dans cette nouvelle voie, celle de l'évaluation des compétences. « Il faut dire que depuis la parution de la politique d'évaluation pédagogique de 1981, des améliorations importantes ont été constatées dans les pratiques d'évaluation des enseignants. Malgré les progrès réalisés, plusieurs améliorations peuvent encore être apportées par la Politique d'évaluation des apprentissages », note la directrice.

À qui s'adresse cette Politique? Elle est destinée à l'ensemble du milieu scolaire : les élèves, l'école-cycle, l'équipe-programme, les parents, les personnes concernées dans les commissions scolaires et les établissements privés, les membres des conseils d'établissement et les entreprises – les entreprises pour la formation générale des adultes et la formation professionnelle. La Politique d'évaluation des apprentissages informe aussi les organismes communautaires, les personnes concernées de l'ordre collégial et les universitaires touchés par la question, entre autres ceux qui assurent la formation des futurs enseignants et des enseignants déjà en exercice.

La Politique sert, tout d'abord, à préciser les valeurs, les orientations, les principes et les lignes directrices pour guider l'évaluation des apprentissages, la reconnaissance des compétences, des acquis scolaires et extrascolaires. « Un autre objectif, c'est de réaffirmer aussi l'importance de l'évaluation ainsi que sa nécessaire cohérence avec les programmes de formation. Dans la politique éducative *L'école tout un programme*, on identifie l'évaluation des apprentissages comme une composante importante du curriculum. La présente politique vient lui donner la place essentielle qu'elle doit occuper avec des éléments qui, sans être nouveaux, sont mis en évidence pour amener les élèves vers le succès », affirme la directrice. La Politique a également comme objectif de promouvoir l'évaluation en cours d'apprentissage comme outil quotidien pour favoriser le développement des compétences de l'élève et de préciser les rôles ainsi que les responsabilités des différents intervenants en matière d'évaluation des apprentissages.

Doit-on faire une différence entre le bulletin et l'évaluation? « Il y a des distinctions importantes entre les deux, bien qu'il y ait aussi des liens de parenté, explique Margaret Rioux-Dolan. La démarche d'évaluation des apprentissages est fondamentale si on veut avoir des résultats inscrits dans un bulletin transmis aux parents et aux élèves. »

« La démarche d'évaluation des apprentissages permet de porter un jugement sur le développement et l'acquisition des compétences en vue de prendre des décisions qui vont amener les enseignants à poser différents gestes et actions

aider l'apprentissage, reconnaître des compétences, des acquis scolaires et extrascolaires ainsi que émettre des titres officiels », explique la directrice.

La démarche d'évaluation s'inscrit en cinq temps. « C'est fondamental si on veut avoir une planification des apprentissages juste et équitable pour les élèves. » D'abord, la planification de l'évaluation doit se faire en même temps que la planification de l'enseignement. « C'est ce qui va déterminer les compétences qu'on va avoir à évaluer et c'est à ce moment-là qu'on doit prévoir les moyens et les outils. »

Une autre étape, tout aussi fondamentale, est la prise d'information qui va permettre de vérifier et d'observer si les élèves se donnent des stratégies pour développer leurs compétences, s'ils intègrent des connaissances, etc. « Une prise d'information rigoureuse et qui prend en compte ce que l'élève réalise en classe », poursuit-elle.

Après la collecte d'information, il faut interpréter ces données selon des bases de comparaison. L'interprétation doit permettre de comparer les résultats de l'élève avec ce qui est prévu dans le programme (interprétation critérielle). « Elle a toujours sa place », note la directrice. Elle doit aussi permettre de comparer les résultats des élèves à différents moments de son apprentissage, ce qu'on appelle l'interprétation dynamique. « On doit faire cet effort de suivi auprès des élèves », ajoute-t-elle. L'interprétation à caractère normatif permet de comparer l'élève à son groupe. Elle peut être utilisée davantage dans des fonctions de sélection et de classement, et particulièrement au secondaire.

« L'interprétation va permettre d'en arriver à une autre étape incontournable et sur laquelle il va falloir insister, c'est la question du jugement. L'importance du jugement professionnel de l'enseignant par rapport à l'évaluation est cruciale pour être en mesure de donner l'heure juste aux parents et aux élèves », dit la directrice.

La dernière étape, et non la moindre, est la communication : fournir de l'information aux parents et aux élèves. « Ça doit être fait dans un langage simple, accessible, clair et signifiant pour les interlocuteurs qu'on doit rejoindre », rappelle Margaret Rioux-Dolan. Le bulletin doit présenter des informations concises et adaptées à un large public, par exemple mieux vaut ne pas y mettre l'ensemble des éléments du Programme de formation, qui lui s'adresse aux professionnels de l'enseignement. « Le portrait global doit être transmis aux parents pour les informer, mais aussi pour pouvoir aller chercher leur collaboration dans le soutien qu'ils vont assurer à leur enfant. » L'information donnée aux élèves doit leur permettre de s'engager et de progresser dans leur démarche d'apprentissage.

[illegible]

L'évaluation a quatre fonctions. La première : l'aide à l'apprentissage, prodiguée en cours d'apprentissage et en fin de cycle dans l'ensemble des secteurs. « C'est important d'intervenir et d'amener l'élève à modifier ses stratégies d'apprentissage », assure la directrice. Il y a aussi la fonction de reconnaissance des compétences – à la fin d'un cycle (formation générale des jeunes), à la fin d'un cours (formation générale des adultes) et à la fin d'un module (formation professionnelle) –, de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires selon le besoins (formation générale des adultes et formation professionnelle) et de certification à la fin de la formation.

« Dans une Politique d'évaluation des apprentissages, pour être capable de traiter les élèves avec justice, égalité et équité, on doit s'appuyer sur des valeurs », précise la directrice. Le chapitre V du Projet de la Politique recense l'ensemble des valeurs sur lesquelles est fondée l'évaluation des apprentissages.

« Les orientations nous permettent de connaître le sens que doit prendre l'évaluation des apprentissages », souligne la directrice. Elles sont au nombre de quatre. D'abord, l'évaluation des apprentissages doit être au service de la réussite éducative. « On doit lier cette orientation à la fonction d'aide à l'apprentissage et à l'observation des enseignants ou à la prise d'information pour faire en sorte d'aider l'élève à mieux choisir ses stratégies et, pour l'enseignant, à modifier ses interventions éducatives pour favoriser la réussite », explique la directrice.

L'évaluation doit reposer également sur le jugement professionnel de l'enseignant. « C'est un acte pédagogique important et l'on ne peut pas seulement cumuler des données et des résultats pour identifier un résultat final et global, souligne Margaret Rioux-Dolan. Il faut traiter ces résultats pour être capable de donner à l'élève un bilan global des réalisations et des apprentissages qu'il a faits en classe. »

Aussi, l'évaluation doit promouvoir par ailleurs l'utilisation d'une langue d'enseignement écrite de qualité. « Ça fait partie de la politique éducative et est une préoccupation qui doit être partie prenante de toutes les disciplines et à tout moment de la formation », poursuit-elle.

Enfin, la quatrième orientation précise que l'évaluation des apprentissages doit permettre de garantir la valeur sociale des titres officiels. « Afin de répondre aux exigences déterminées par le Ministère dans la loi, le régime pédagogique et les règles de sanction et pour faire en sorte d'avoir des diplômes et des certificats qui viennent témoigner d'une uniformité des apprentissages réalisés par les élèves. »

Principes et lignes directrices de l'évaluation communes

Principe d'intégration de l'évaluation à l'apprentissage

- La planification de l'évaluation doit se faire en même temps que la planification de l'enseignement.
- L'évaluation effectuée lors du développement des compétences de l'élève doit porter sur le résultat obtenu ainsi que sur les stratégies d'apprentissage utilisées par celui-ci.
- En cours d'apprentissage, le jugement que l'enseignant porte sur le développement des compétences s'effectue à partir d'une interprétation dynamique et critérielle.
- L'évaluation de l'acquisition des compétences s'effectue à partir d'une interprétation critérielle.
- La fréquence des communications aux parents est dictée par le régime pédagogique. Toutefois, les communications doivent être planifiées de manière à correspondre à des moments appropriés et significatifs du développement des compétences de l'élève durant un cycle d'apprentissage.

Principe de participation de l'élève à l'évaluation du développement de ses compétences

- En cours d'apprentissage, l'évaluation doit miser sur l'implication et la responsabilisation de l'élève.
- L'évaluation des apprentissages de l'élève doit lui permettre de réfléchir sur ses stratégies d'apprentissage.

Principe du respect de la différence et de la diversité

- En cours d'apprentissage, les situations d'évaluation doivent permettre de tenir compte du fait que tous les élèves n'apprennent pas au même rythme et de la même manière.
- L'évaluation des apprentissages doit s'effectuer afin que les références culturelles ne fassent pas subir de préjudices à certains élèves.

Principe de conformité aux programmes

- Le jugement porté sur l'acquisition des compétences doit s'appuyer sur des données recueillies en plusieurs occasions et dans des contextes variés.
- L'évaluation de l'acquisition des compétences doit s'effectuer à partir de la prestation individuelle de l'élève même si la situation d'évaluation requiert un travail en équipe.
- L'évaluation de l'acquisition de la compétence (vers la fin du cycle, du cours ou du module) doit faire appel à des méthodes et des stratégies utilisées dans des tâches complexes et contextualisées. Cependant, en cours d'apprentissage, les tâches utilisées peuvent également être simples.
- L'évaluation du développement ou de l'acquisition des compétences doit permettre de vérifier si l'élève peut mobiliser ses connaissances et ses compétences pour exécuter une tâche dans un contexte scolaire ou à l'extérieur du contexte scolaire.
- Dans un contexte de formation à distance ou à domicile, les objets et les critères d'évaluation doivent être les mêmes que ceux utilisés dans un contexte de formation en établissement scolaire et les conditions d'évaluation doivent être comparables.
- En fin de cycle, l'évaluation doit s'effectuer en fonction du degré d'acquisition des compétences.

Principe de la collaboration

- Dans un contexte de formation à distance ou à domicile, l'évaluation visant à vérifier l'acquisition d'une compétence doit avoir lieu à l'école ou au centre.
- Le jugement porté par l'enseignant sur l'acquisition des compétences doit tenir compte des jugements portés par les membres de l'équipe-cycle et, selon le cas, des données provenant des autres intervenants.
- Lors du passage d'un cycle à l'autre, l'équipe cycle doit fournir des informations utiles à l'équipe du cycle suivant afin qu'elle puisse apporter des mesures d'aide ou d'enrichissement à l'élève.

Directrice à la Direction de la formation générale des jeunes

Principe du respect des règles d'éthique

- Les éléments obtenus lors de la prise d'information doivent être pertinents et suffisants.
- Les modalités et les critères utilisés pour évaluer les apprentissages doivent être connus par l'élève.
- L'élève et les parents, s'il y a lieu, ont le droit de prendre connaissance des informations ayant servi de base pour porter un jugement sur les apprentissages de l'élève.
- Les enseignants et les autres personnes qui interviennent en évaluation doivent mettre à jour leurs compétences dans le domaine de l'évaluation des apprentissages.

Principe de la sanction des études secondaires

L'État sanctionne les études secondaires de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle par la délivrance d'un titre officiel à la personne qui satisfait aux conditions d'obtention prévues aux régimes pédagogiques.

Enjeux et défis

Depuis le début des travaux, on constate un souci de cohérence entre l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. « Ça ne doit pas être un vœu pieu, mais ça doit se retrouver dans nos pratiques, nos productions et nos réalités quotidiennes », insiste la directrice. Cette cohérence sera validée et évaluée au cours des prochains mois par l'observation des interventions pédagogiques dans le milieu.

Autre défi : l'exercice du jugement en évaluation. Les enseignants devront, dorénavant, faire appel à une démarche plus globale et intégrée en évaluation. « C'est une question de justice et d'équité pour tous les élèves. L'exercice du jugement va demander toutefois un soutien intensif », reconnaît la directrice. La communication aux élèves et aux parents présente également un réel défi. Enfin, la formation initiale et continue – comme l'accompagnement des équipes-écoles – est actuellement un enjeu important pour amener les équipes d'enseignants à développer des éléments de compétences professionnelles et ainsi être capables de relever le défi : réussir la réforme de l'éducation!

Témoignages

PASCALE SAINT

Le Programme des programmes Socialiser et qualifier

Richard Carrière
Enseignant en informatique (présentement directeur adjoint par intérim)
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

(PS) L'une des grandes nouveautés de l'actuelle réforme en éducation est sans conteste l'introduction des compétences transversales et des domaines d'expérience de vie. Depuis le commencement des travaux, plus d'une soixantaine de personnes ont collaboré à la conception et à la révision du Programme des programmes. « Un nombre qui témoigne de l'ampleur de la tâche », raconte Richard Carrière, qui a participé au comité d'élaboration restreint et élargi du Programme des programmes.

« Le Programme des programmes chapeaute et rallie l'ensemble des disciplines. Tous les enseignants et les enseignantes devront l'intégrer à leur pédagogie. Les domaines d'expérience de vie donneront une signification aux apprentissages de l'élève, parce qu'ils font référence à son vécu, et les compétences transversales permettront le transfert de la qualification d'un programme à un autre. »

« C'est un élément nouveau dans l'histoire de l'éducation au Québec que de mettre la priorité sur la socialisation et la qualification dans le cadre d'une réforme. Nous n'avions aucune référence ni aucun modèle au début des travaux, nous avancions sur des pages blanches. Nous avons vraiment travaillé à partir d'une approche socioconstructiviste. Un travail qui a été parfois irritant, mais très enrichissant. »

« En regardant les résultats, nous ne pouvons qu'être emballés par ce qui s'en vient. Pour favoriser la mise en œuvre du Programme des programmes, je crois qu'il ne faudra pas simplement se limiter à transmettre l'information aux milieux, mais plutôt miser sur une formation pratico-pratique et interactive. »

Éducation physique et à la santé De corps et d'esprit

(PS) Heureux des résultats du programme en éducation physique et à la santé, Diane Archambault et Michel Dazé sont impatients de le mettre en pratique dans leur milieu. Même s'ils connaissent le programme sur le bout des doigts, selon eux, de la théorie à la pratique, il y a un pas à franchir. Leur conseil : éviter le « sprint », privilégier le marathon!

Diane Archambault
Enseignante au primaire
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

« C'est le goût du défi qui m'a amenée à participer au comité d'élaboration. Lorsqu'on est enfermée dans un gymnase depuis des années, on a besoin de quelque chose pour nous faire bouger et avancer. C'était une occasion d'être en relation avec d'autres personnes et d'échanger. »

« J'ai hâte de voir comment sera reçu le programme dans le milieu. Souvent, depuis deux ans, je me questionne à savoir si ma pratique va dans le sens du programme. Est-ce comme cela que je devrais faire? À quoi ça devrait ressembler exactement? Ce n'est pas évident. Finalement, je me dis qu'il ne faut pas avoir peur d'expérimenter, au risque de s'accrocher et de tomber parfois, mais il faut toujours se relever et recommencer. Ce qui nous attend va prendre du temps. Il ne faut pas penser que tout se fera du jour au lendemain. On dit d'ailleurs que c'est un chantier de construction de dix ans que nous sommes en train de mettre en œuvre. »

« Le pouls de la réforme, c'est de donner aux élèves la capacité de faire des liens et de comprendre la démarche qui mène à un résultat. Et ce n'est pas parce que nous sommes dans un gymnase qu'il faut laisser sa tête au vestiaire! Nous avons la possibilité de faire des liens entre plusieurs domaines – la physique et la mathématique, par exemple. Dans un gymnase, les élèves peuvent comprendre certains concepts parce qu'ils les voient et les expérimentent. »

« Pour moi, l'expérience a été extrêmement enrichissante, surtout par les occasions d'échanges d'idées que nous avons eues. Le fait de se rassembler a créé des liens entre nous, et ça va me manquer. Nous avons d'ailleurs l'intention de former un réseau pour poursuivre la discussion et se consulter. Après une telle expérience, il est difficile d'imaginer se retrouver seul dans notre gymnase! »

Michel Dazé
Enseignant au primaire
Commission scolaire des Patriotes

« C'est toujours l'amour de la profession et le goût d'apporter ma contribution qui m'amènent à participer. Ce n'est pas la première fois que je collabore à un comité d'élaboration des programmes en éducation physique. J'y étais lorsque nous avons défini les objectifs. Aujourd'hui, c'est étrange de constater qu'une grande partie de ce que nous avons fait il n'y a pas si longtemps se retrouve déjà à la poubelle! »

« Pourtant, j'ai vraiment le goût et j'ai hâte d'essayer ce nouveau programme parce qu'il témoigne de l'avancement de la recherche en pédagogie. En médecine, on dit souvent qu'on ne ferait pas soigner ou opérer nos enfants avec des techniques d'il y a 20 ans. En éducation, on est malheureusement un petit peu moins au fait des recherches. Mais cette réforme a fait le pas en considérant les dernières découvertes, par exemple celles sur le fonctionnement du cerveau, les processus d'apprentissage chez l'enfant, les diverses formes d'intelligence. Le cœur de la réforme, c'est de comprendre le pourquoi et les courants théoriques qui la sous-tendent. Si on comprend cela, le reste est des plus acceptable. »

« Nous sommes fiers du résultat final du programme – moi, surtout des trois compétences et de leurs composantes – même si nous restons avec certaines interrogations. Elles vont sûrement se confirmer sur le terrain. Il faut dire que nos collègues nagent présentement dans l'incertitude, dans l'inquiétude. Comment le programme va-t-il s'appliquer dans la pratico-pratique? Ils aimeraient bien avoir des recettes et des modèles d'application, mais ils n'existent pas. Les gens du milieu ont besoin de concret, et nous aussi d'ailleurs. On se demande vraiment comment le programme va se vivre sur le terrain. »

« C'est complexe tout ce qui nous arrive. Ce n'est pas demain, et même pour ceux et celles qui ont participé à l'élaboration, qu'on va changer nos pratiques à 100 p. cent. Mon souhait serait que les collègues ne se sentent pas bousculés par la réforme. Allons-y doucement. »

Art dramatique Création et interprétation

Cécile Chabot
Enseignante au préscolaire
Commission scolaire de la Côte-du-Sud

(PS) Le programme d'art dramatique a subi quelques interventions stratégiques qui en ont vraimen changé le portrait. Parmi ces innovations, l'introduction du volet interprétation était sûrement la plus attendue. « Ça va rehausser énormément le domaine, explique Cécile Chabot. La dimension d'interprétation ouvre la porte à la culture et aux connaissances sur le théâtre, l'histoire et autres. Il y a longtemps que nous avions l'impression que ce volet manquait à notre enseignement. »

« Personnellement, ce que je trouve intéressant dans ce projet d'élaboration, c'est que notre travail ressemblait à de la recherche. Nous avons eu l'occasion de réfléchir sur nos pratiques, mais aussi de mener des expérimentations dans nos classes, ce qui nous permis de relier plus facilement la pratique à la théorie et de juger son réalisme. »

« C'est étonnant de constater à quel point certaines de nos pratiques existantes sont souvent très proches du nouveau programme, comme s'il s'agissait simplement d'une continuité. Au moment des formations, il sera important de partir de l'expérience des gens, d'aller chercher ce qu'ils connaissent déjà et de le relier graduellement au programme. Parce que si nous arrivons avec nos gros sabots, nous risquons de perdre de nombreux joueurs dès le départ. »

« Je pense qu'avec ce programme, l'enseignant et l'enseignante font dorénavant partie intégrante de leur pédagogie. Leur personnalité et leur culture générale – leurs savoir, leurs voyages, leurs activités – vont venir enrichir le programme. Et c'est de même pour les enfants. Les enfants sont une grande source d'inspiration et de satisfaction, c'est incroyable tout ce qu'ils peuvent nous ap[illegible]ter! »

« Ce que je retiens de cette expérience, c'est avant tout la découverte du plaisir de travailler en équipe. Une grande amitié s'est développée entre les membres du groupe. Si nous arrivions à travailler de cette façon dans les écoles, c'est-à-dire à se rencontrer et à collaborer au lieu d'établir des liens de compétition, nous pourrions développer et créer de grandes choses au point de vue pédagogique qui profiteraient à tout le monde, et surtout aux enfants. »

Arts plastiques Attiser les passions

Jean-Yves Brie
Enseignant au primaire
Commission scolaire de la Seigneurie

(PS) Il importe parfois de se déstabiliser pour retrouver son équilibre. Jean-Yves Brie a fait l'expérience en participant à l'élaboration du programme d'arts plastiques. Le travail et les rencontres de ces derniers mois lui ont ouvert de nouveaux horizons. Depuis, il connaît une profonde remise en question. « Le programme change, il a changé ma vie, il va falloir maintenant que je me reprogramme! »

« Je me sens choyé d'avoir participé au projet d'élaboration, parce que lorsqu'on comprend les changements apportés et qu'on en fait partie, on les accepte. Certaines personnes n'auront que quelques jours de formation pour s'approprier un programme complexe, mais fort intéressant, et ça me fait peur pour eux. Selon moi, la formation devrait se faire dans la pratique. Il devrait y avoir des gens qui circulent dans les classes pour souligner, relever et attiser les forces de chacun, donner des pistes d'action et de réflexion pour faire le point avec le programme. »

« Dans le groupe d'élaboration, il y avait cette dynamique où chacun avait son rôle, même si ces rôles n'avaient pas été définis au départ. Chacun avait sa façon de travailler, de communiquer, de réfléchir, d'intervenir, d'interagir avec les autres, comme dans une classe ou une société. Chacun reconnaissait ses forces et ses difficultés, nous étions un tout. C'était agréable de travailler en équipe, de pouvoir échanger et se comparer, parce qu'en art nous sommes souvent seuls dans nos écoles. »

« Pendant les travaux, j'ai appris à reconnaître l'apport de chacun et à écouter jusqu'au bout ce que les autres ont à dire. J'ai appris qu'on

Suite à la page 6

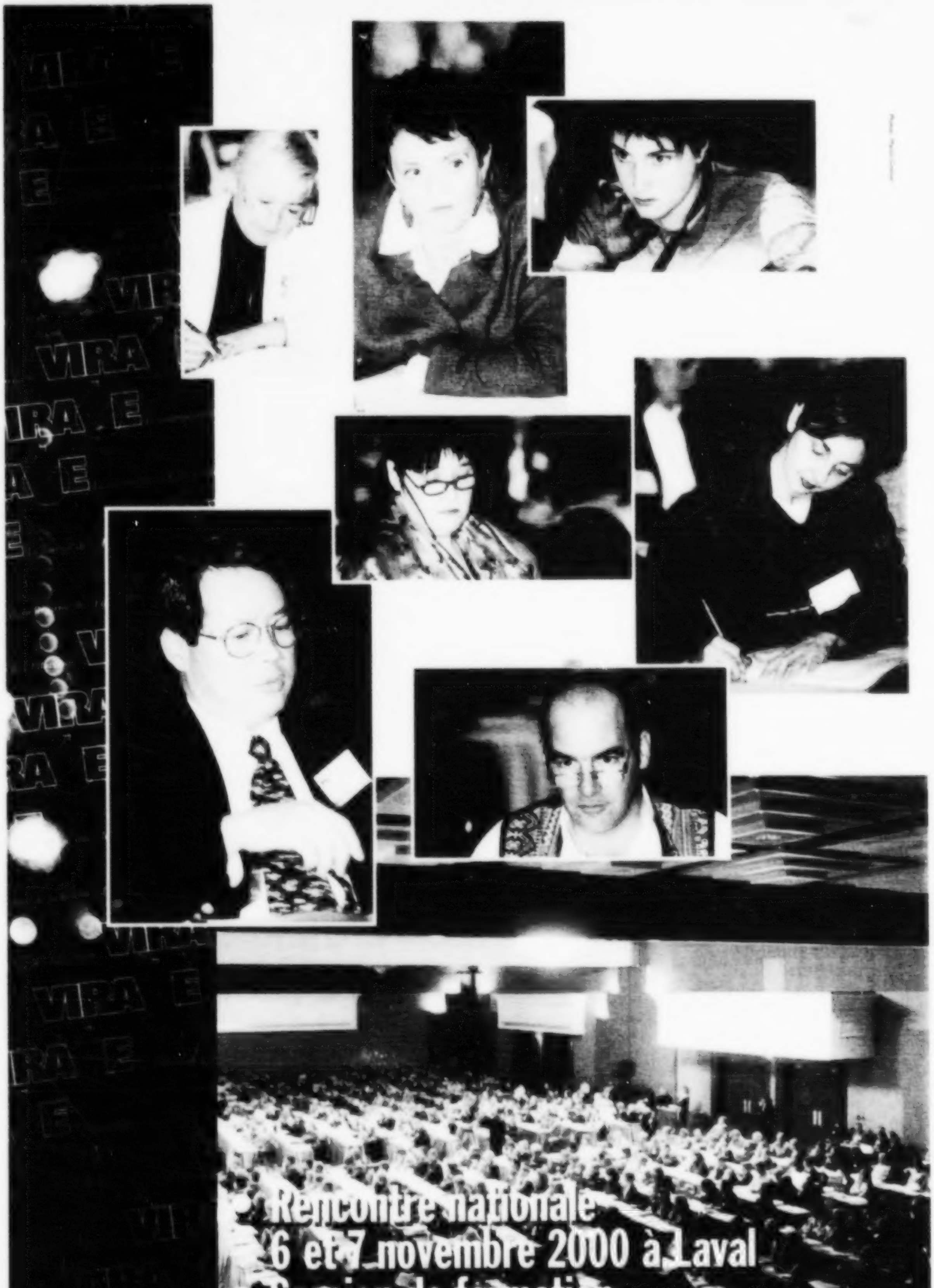
• Rencontre nationale
6 et 7 novembre 2000 à Laval
• Session de formation
27 et 28 novembre 2000 à Québec

ne peut pas tout diriger, comme on le fait souvent dans nos classes. J'ai pris le temps d'écouter les autres, et ça m'a plu. Il faudra maintenant apprendre à écouter les enfants. »

« Il faut soulever nos passions et que nos passions en allument d'autres. C'est exigeant de se mettre en action, mais tellement ressourçant et motivant. Lorsque nos enfants auront hâte de venir à l'école le matin, nous aurons réussi. »

Mathématique Place aux processus

[illegible]
Conseillère pédagogique
Commission scolaire [illegible]

(PS) Les membres du comité d'élaboration du programme de mathématique étaient déterminés à donner à l'enfant la place qui lui revient dans son apprentissage. Tout au long des travaux, ils n'ont jamais perdu de vue cette priorité qui constitue le cœur du nouveau programme.

« La réforme, c'est un grand projet. Moi, j'aime mieux être dans le bateau lorsqu'il quitte le quai, que d'attendre qu'il soit parti et d'essayer de le rattraper. Ça me permet d'avoir une meilleure compréhension des choses parce que je me suis investie dans le processus. »

« Au départ, j'ai cru que nous devions faire un travail de validation, mais ça été plus que cela. On a travaillé côte à côte avec les rédacteurs qui, au fur et à mesure, venaient nous montrer leurs écrits et nous questionner sur certains points. On nous a vraiment écoutés et respectés. »

« Je crois qu'en mathématique, on a grandement avancé. Le programme n'est plus seulement une liste de contenus – bien qu'elle soit toujours là et propre à la mathématique – mais les processus sont encore plus présents, et surtout ceux des enfants. On laisse une place importante aux processus de résolution de problème, de raisonnement, de communication et d'appréciation de la mathématique – ce sont nos quatre compétences. »

« Au premier cycle, par exemple, en soumettant une situation-problème aux enfants, on va d'abord voir comment eux se débrouillent avant de leur donner des outils concrets de solution. Il faut d'abord que l'enfant pose une réflexion, décide de ses moyens et de ses façons de faire selon ses références, ensuite l'enseignant l'accompagne dans sa démarche pour l'aider à mettre ses idées sur papier ou sur dessin. Pour cela, il faudra amener les enseignants et les enseignantes à être à l'écoute des enfants. »

« Il ne faut pas penser que si on laisse autant de place aux processus de l'enfant, tout deviendra un peu flou. Non, parce que l'enfant doit être capable de dire pourquoi il fait telle ou telle chose. Selon les contextes et les situations, il y a souvent plusieurs façons de résoudre un problème, mais elles sont toujours justifiables. La communication devient un élément important du programme. L'enfant doit être capable d'expliquer sa démarche, son raisonnement, sa progression mais aussi de lier tout cela à sa pratique pour savoir comment appliquer ce qu'il apprend. La mathématique ne se fera plus à vide dorénavant, ça doit devenir signifiant pour l'enfant. On a ajouté aussi la notion de plaisir : Comment avoir du plaisir en faisant de la mathématique? Ça ne veut pas dire que tout le monde va aimer cela, mais maintenant on peut jouer et parler en mathématique. On peut même regarder sur la feuille du voisin pour s'inspirer ou pour se valider. C'était tricher, ça, avant. Maintenant, les enfants ont le droit, ils sont même tenus de le faire! »

« Le programme a évolué, mais peut-être pas autant que certaines personnes le voudraient. Il est évident que certains domaines ont une longueur d'avance par rapport à la mathématique parce qu'ils bénéficient de nombreuses recherches – l'apprentissage d'une langue, par exemple. En mathématique, on commence tout juste à faire de la recherche sur le processus développemental. Alors, notre travail n'est pas encore terminé, il est évolutif. »

Français, langue d'enseignement À la recherche de la motivation

Thérèse Tremblay
Enseignante au primaire
Commission scolaire De La Jonquière

(PS) Le programme de français, langue d'enseignement, a été bonifié. Aux trois compétences déjà existantes – savoir lire, écrire et communiquer oralement – s'est ajoutée une quatrième dimension, celle de la culture.

« Lorsque l'on m'a approchée pour faire partie du comité d'élaboration, j'ai accepté sans hésiter. Ça fait longtemps que j'avais commencé à me questionner, à revoir et à changer mes pratiques. J'avais déjà fait un bout de chemin. »

« L'expérience a été extraordinaire parce que nous avons beaucoup appris les uns des autres. Bien sûr, nous avions un intérêt commun au départ, mais nos pratiques et nos expériences étaient différentes. Nous avons eu l'occasion de les partager et c'était très enrichissant. C'est étonnant toute la place qu'on nous a donnée dans le processus d'élaboration. La responsable du programme et les rédacteurs ont manifesté un grand respect pour notre travail et nos idées. On a vraiment contribué au programme : les résultats sont le reflet des idées de notre équipe. »

« En général, le programme est plus dégagé et surtout plus à la portée des enfants. On mise moins sur la performance, bien que le contenu demeure toujours aussi important et bien défini. On peut dire qu'il est plus « abordable » pour les enfants et les enseignants. Nous avons placé la culture au cœur du programme et greffé les autres compétences tout autour. Ça nous permettra de créer un échantillon de situations variées et des apprentissages plus signifiants. »

« Les enfants seront sûrement plus motivés. Au lieu de suivre le cahier d'exercices page par page, on va pouvoir diversifier les écrits utilisés, par exemple les journaux ou les livres apportés par les élèves, et élaborer les exercices selon leurs champs d'intérêt en respectant leur rythme d'apprentissage. L'enfant aura davantage l'occasion de se réaliser et de développer son identité personnelle. »

« Nous voulons lui donner le goût de lire, d'écrire et de communiquer, qu'il en éprouve du plaisir. Lui donner le goût aussi d'aller plus loin, par exemple de poursuivre ses lectures sur un sujet qui l'intéresse dans l'une ou l'autre des disciplines. Qu'il comprenne aussi à quoi servent ses apprentissages pour qu'il puisse les réinvestir dans tout autre domaine. On dit d'ailleurs que les compétences développées en classe de français sont à la fois disciplinaires et transversales, parce qu'elles servent à peu près en tout temps dans la vie. Et elles sont essentielles pour s'instruire! »

Éducation préscolaire Une recherche-action

Marc St-Gelais
Enseignant au préscolaire
Commission scolaire De La Jonquière

(PS) Au comité d'élaboration du programme au préscolaire, les membres ont été heureux de constater que leurs pratiques correspondaient déjà, en partie, aux visées de la réforme. Ils n'ont pas hésité toutefois à pousser leur réflexion et à se mettre à l'action dans leur milieu pour expérimenter les nouvelles avenues proposées par la réforme. Le programme du préscolaire est le résultat d'une véritable recherche-action!

« Nous avons toujours travaillé en groupe, il n'y a pas eu de comité restreint. Alors, on a cheminé ensemble tout au long du parcours. Il y a eu de grandes discussions, mais nous sommes toujours parvenus à un consensus en attendant et en respectant tout le monde. Et même à la fin, on parlait au « nous », terminé l'emploi du « je ». C'est un gros changement!

Les rédactions aussi ont été très cohérentes et reflétaient bien les échanges et le travail que nous avions faits. »

« Notre démarche et les résultats sont venus confirmer nos pratiques, nous conforter dans ce que nous faisions déjà et nous encourager à continuer. Nous avons fait aussi de nouvelles expérimentations dans nos milieux. Pour ce faire, nous sommes devenus des apprenants et c'était alors primordial de se tenir au courant des développements et des nouveautés, de poser des questions. L'expérience a fait du bien et a motivé tout le monde. »

« Ce qui nous plaît, c'est la transdisciplinarité, c'est-à-dire la cohérence entre les programmes et entre les programmes et l'éducation préscolaire, qui a été établie avec beaucoup de rigueur et de structure. On a enfin la place qui nous revient, on n'est plus mis à part : on fait partie de l'équipe! »

Virage est une publication du Secteur de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire

Robert Bisaillon
Sous-ministre adjoint

Margaret Rioux-Dolan
Directrice, Direction de la formation générale des jeunes

Claude Giroux
Directeur adjoint, Direction de la formation générale des jeunes

Une collaboration de la Direction des communications
Josée Turcotte
Directrice

Éditeur et rédacteur en chef
Jean-Yves Daigle

Équipe de rédaction
Esther Blais, Pascale Sauvé, Claudine St-Germain

Collaboration à l'édition La Direction des communications
Michel Martel

Assistante à l'édition et à la rédaction
Denise Thériault

Conception graphique
Les Oranges Bleues

Distribution La Direction des ressources matérielles
Lise Duchesne

Code de distribution
13-0002-04

ISSN 1488-3066 (version imprimée)
ISSN 1488-3074 (version en ligne)

Québec
Ministère de l'Éducation